

Gabarit de mémoire pour une politique de la réussite éducative

Instructions

Le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport souhaite connaître vos idées innovantes pour que vous contribuez à définir l'école de demain. Pour soutenir votre rédaction, vous pouvez consulter le document de consultation ou encore sa synthèse qui présente les trois axes suivants :

1. L'atteinte du plein potentiel de tous les élèves;
2. Un contexte propice au développement, à l'apprentissage et à la réussite;
3. Des acteurs et des partenaires mobilisés autour de la réussite.

À cette fin, le présent gabarit suggère un texte d'une longueur maximale de 10 à 12 pages, de police Times New Roman 12. Des annexes peuvent être jointes au mémoire si désiré et elles ne seront pas comptées dans le nombre maximal de pages. Il n'est pas obligatoire de remplir toutes les sections proposées.

N'oubliez pas de soumettre votre mémoire avant la date limite de dépôt, soit le 14 novembre 2016.

Renseignements généraux	
Nom :	Finn
Prénom :	Cindy
Titre :	M. <input type="checkbox"/> M ^{me} <input checked="" type="checkbox"/>
Organisme (si applicable) :	LCEEQ - Leadership Committee For English Education in Quebec
Description de l'organisme (si applicable) :	Voir ci-après
Numéro de téléphone :	514 422-3000, poste 32501
Adresse courriel : (Nous pourrions communiquer avec vous, au besoin.)	cfinn@lbpsb.qc.ca

Le Leadership Committee for English Education in Québec (LCEEQ) est une communauté d'apprentissage professionnelle qui œuvre conjointement à la promotion du leadership en éducation, en réponse aux besoins du réseau scolaire anglophone du Québec. Il est composé de trente et un membres nommés par les organisations qu'ils représentent :

- Association des directeurs généraux des commissions scolaires anglophones du Québec (ADGCSAQ/ADGESBQ)
- Les neuf commissions scolaires anglophones du Québec
- Commissions scolaires à statut particulier (Crie, du Littoral)
- Independent School Associations' Table (ISAT)
- Administrateurs des services éducatifs complémentaires (ACES)
- Association provinciale des directeurs des services de l'éducation permanente, secteur anglophone (PROCEDE)
- Association des administrateurs des écoles anglaises du Québec (AAEAQ/AAESQ)
- Association provinciale des enseignantes et enseignants du Québec (APEQ/QPAT)
- Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE)
- Comité directeur des collèges anglophones (Cégep)
- Universités anglophones du Québec

Le LCEEQ est heureux de prendre part à la consultation publique *Pour une politique de la réussite éducative* et de donner son avis sur les axes et thèmes présentés dans le présent gabarit de mémoire. D'entrée de jeu, nous félicitons le ministre Proulx pour son initiative. Nous soulignons cependant que le cadre de cette initiative nous paraît très vaste et peu précis en ce qui concerne tant les mesures concrètes pour assurer la réussite de tous les élèves que les ressources financières nécessaires pour réaliser plusieurs des pistes d'action envisagées. Nous sommes parfaitement conscients qu'il s'agit ici d'un exercice de consultation dont le gouvernement s'inspirera pour élaborer sa politique de réussite éducative, politique qui devrait vraisemblablement être assortie des ressources humaines et financières nécessaires à sa mise en œuvre. Nous aurions toutefois aimé avoir dès le départ une idée des ressources qu'il compte y affecter.

Le LCEEQ constate que plusieurs des pistes d'action proposées dans le document de consultation sont déjà en place au sein de la communauté éducative anglophone. Nous partageons ici certaines de nos expériences et des leçons que nous en avons tirées, et sommes tout à fait disposés à collaborer avec le ministre à la réalisation des objectifs proposés.

Axe I : L'atteinte du plein potentiel de tous les élèves

L'atteinte du plein potentiel de tous les élèves est au cœur de la mission de l'école et des services de garde éducatifs à l'enfance. Plusieurs types de stratégies et d'interventions devront être mises en œuvre au cours des prochaines années pour permettre aux élèves d'atteindre leur plein potentiel. Pour alimenter la réflexion sur ce premier axe, des questions sont soumises en fonction de quatre thèmes.

Thème 1 : Une intervention dès la petite enfance

- ❖ Il est indéniable que l'intervention précoce auprès des enfants est un excellent gage de réussite pour tous les élèves. De nombreux programmes bien documentés, ici et ailleurs, l'ont démontré. Selon certaines recherches, l'entrée précoce à l'école favorise les apprentissages au début du primaire, mais dès la 3^e ou 4^e année, elle ne constitue déjà plus un atout pour la majorité des élèves.
- ❖ À l'heure actuelle, on procède au déploiement progressif de la maternelle 4 ans dans certains milieux. Dans quelle mesure a-t-on évalué la pertinence d'autres modes d'intervention précoce?
- ❖ Si l'on estime indispensable une intervention précoce auprès des enfants et on considère la maternelle 4 ans comme le meilleur moyen d'intervention à ce titre, il faudrait offrir ce service à tous les élèves. Dans l'éventualité où on continuerait d'en confiner le déploiement à certains milieux, il faudrait avoir recours à un mécanisme de sélection plus fiable pour déterminer les besoins que l'utilisation des codes postaux. Les commissions scolaires sont les mieux placées pour cerner les besoins de leur communauté et y répondre. Elles devraient donc avoir la latitude et les ressources nécessaires pour fournir les services pertinents aux élèves qui, selon leurs propres évaluations, en ont le plus besoin.
- ❖ Le programme de formation de l'école québécoise pour l'enseignement préscolaire est fondé sur le jeu et l'exploration, afin de jeter les bases nécessaires à la réussite scolaire. On constate toutefois une tendance croissante à introduire au préscolaire des apprentissages de niveau scolaire, surtout en littératie et en numératie. Or, il est démontré qu'exposer des enfants de quatre et cinq ans à des apprentissages qui ne sont pas adaptés à leur stade de développement est susceptible d'engendrer de la frustration à court terme et des effets néfastes à long terme. Par ailleurs, cette tendance ne saurait se justifier par le simple fait qu'elle émane du souci des établissements d'enseignement de répondre aux demandes des parents. Le ministère de l'Éducation doit veiller à ce que les programmes enseignés soient adaptés au niveau dans l'ensemble du système d'éducation.

- ❖ La structure et la taille des groupes au sein du réseau des CPE ne sont nullement les mêmes que dans les maternelles 4 ans. Les écoles qui offrent la maternelle 4 ans doivent être dotées des ressources humaines nécessaires.

Thème 2 : Une réponse adaptée aux élèves ayant des besoins particuliers

- ❖ Il y a lieu d'améliorer le mécanisme de dépistage et de soutien pour les élèves ayant des besoins particuliers. Le processus actuel d'identification et d'évaluation des élèves, et de justification pour l'obtention de fonds additionnels, est d'une lourdeur administrative excessive. Aux fins de diagnostic, le ministère utilise des critères souvent dépassés par rapport aux pratiques professionnelles actuelles. Le temps que les professionnels non enseignants consacrent à l'identification et au codage des élèves serait plus utile s'il était consacré à des interventions directes. On offre un soutien additionnel aux élèves éprouvant des difficultés, mais on accorde bien peu d'attention à ceux qui sont doués. Il faut accompagner directement tous les élèves tout au long du parcours d'enseignement et d'apprentissage.
- ❖ Il faut veiller à offrir à tous les membres du personnel scolaire qui travaillent auprès des élèves ayant des besoins particuliers le perfectionnement professionnel dont ils manifestent le besoin. À ce titre, il est essentiel de toujours passer en revue, d'analyser et de mettre adéquatement en œuvre les recherches récentes et les meilleures pratiques.
- ❖ Les importantes compressions budgétaires des dernières années ont entraîné une réduction des services dans les écoles et, par ricochet, une augmentation des responsabilités pour le personnel enseignant désormais aux prises, en classe, avec une diversité largement accrue de besoins. En outre, dans la foulée de la récente réorganisation des services au ministère de la Santé et des Services sociaux, les écoles se heurtent à des attentes accrues et irréalistes, notamment celle de répondre aux besoins des élèves qui n'ont pas accès à des services de santé et sociaux adéquats en anglais.
- ❖ La communauté éducative anglophone obtient de bons résultats en matière d'intégration des élèves ayant des besoins particuliers. Certaines des stratégies qu'elle utilise pourraient vraisemblablement être étudiées et mises à contribution dans l'ensemble de la province.

Thème 3 : Un accompagnement tout au long du parcours scolaire

- ❖ La communauté éducative anglophone s'est déjà dotée avec succès d'équipes multidisciplinaires dans de nombreuses écoles. Ces équipes s'attachent aux besoins de tous les élèves, tout en portant une attention plus marquée aux élèves qui sont à risque ou qui ont des besoins particuliers. Il est essentiel que les écoles aient accès aux services de professionnels non enseignants pour soutenir le personnel enseignant. Dans les régions éloignées, les tâches d'identification des besoins et d'évaluation monopolisent le temps de bon nombre de ces professionnels, au détriment de leur participation à des rencontres multidisciplinaires. En outre, ces rencontres alourdissent la charge de travail du personnel, charge qu'il faudrait rééquilibrer en y soustrayant d'autres tâches.
- ❖ Nous nous questionnons quant à l'incidence sur le système collégial d'un allongement de la période de fréquentation scolaire obligatoire.
- ❖ La participation des parents est déterminante. Les écoles sont appelées à outiller les élèves quant à leur orientation professionnelle, alors qu'une bonne part de ce rôle incombe à la famille. Les établissements d'enseignement peuvent aider les parents à s'acquitter de cette responsabilité, sans toutefois l'assumer eux-mêmes.
- ❖ Le parcours professionnel est moins valorisé dans la société que celui menant à un diplôme universitaire. Comment modifier cette perception négative à l'égard des métiers? De nombreux élèves à risque de décrocher auraient avantage à suivre ce parcours et combleraient ainsi d'importants besoins en main-d'œuvre au Québec. Il faudrait, selon nous, déployer plus d'efforts pour promouvoir et valoriser les programmes du parcours professionnel.

Thème 4 : La qualité de l'enseignement et des pratiques pédagogiques

- ❖ Les étudiants en formation des enseignantes et des enseignants à l'université découvrent parfois à un stade avancé de leurs études que cette profession ne leur convient pas. Il y aurait lieu d'offrir au cégep un cours exploratoire aux étudiants qui souhaitent se destiner à l'enseignement. Ils pourraient y faire l'expérience de la profession dans un cadre supervisé avant de s'engager dans un programme de quatre ans qui ne correspondrait en fin de compte pas à leurs aspirations.
- ❖ Il est essentiel que les enseignants aient accès à la formation continue dont ils ont besoin, dans la langue où ils enseignent. Les ateliers de formation destinés aux enseignants de la maternelle 4 ans ne sont actuellement offerts qu'en français.
- ❖ Il faut valoriser davantage la profession d'enseignant qui, depuis des années, a perdu beaucoup de son lustre auprès du public. La formation en enseignement ne

fait pas de l'étudiant un expert en pédagogie. L'enseignement est une science et un art nécessitant des talents et des habiletés spécifiques. Nous devons valoriser les enseignants dans leur profession et souligner leur contribution à l'ensemble de la société.

Recommandations

- ❖ Plusieurs des pistes d'action proposées sont déjà en place au sein de la communauté éducative anglophone. Il n'y a toutefois pas de solution unique qui convienne à tous. Le recours à une approche normative n'est donc pas nécessairement souhaitable. Il faut aussi se rappeler que les éducateurs sont investis d'une grande responsabilité, celle d'intervenir dans la vie des élèves durant les stades les plus cruciaux de leur développement. Il y a donc lieu de prévoir des mécanismes flexibles qui permettent aux communautés de langue anglaise de répondre à leurs besoins spécifiques (p. ex., cadres plutôt ruraux qu'urbains, effectifs scolaires réduits, immense territoire géographique à servir, etc.), ainsi que des ressources financières et humaines suffisantes pour fournir des services de qualité égale à tous les élèves de la province.

Axe II : Un contexte propice au développement, à l'apprentissage et à la réussite

L'atteinte du plein potentiel de l'élève doit aussi être comprise en fonction d'un vaste univers de compétences qui représentent autant de possibilités et d'avenues pour que celui-ci se réalise et réussisse, tout au long de son parcours scolaire et sur le marché du travail. La liberté de choix de l'élève sera d'autant plus grande qu'il possédera de solides assises en écriture, en lecture et en mathématiques sur lesquelles il pourra développer ses compétences dans divers domaines.

Thème 1 : L'importance de la littératie et de la numératie

- ❖ Nous convenons que les compétences en littératie et en numératie sont primordiales. Soulignons que pour la communauté éducative anglophone, ces compétences doivent être acquises tant en anglais qu'en français. Les élèves de notre communauté ont besoin d'un enseignement de qualité en anglais, mais ils doivent maîtriser les deux langues officielles du Québec pour pouvoir participer à la société et y apporter leur contribution. Nos écoles obtiennent de très bons résultats à ce titre. Il faut préserver le droit de nos élèves à apprendre dans les deux langues.
- ❖ Étant donné que nos élèves doivent répondre aux exigences de deux programmes – un en anglais et l'autre en français –, il est d'autant plus essentiel qu'ils soient exposés à un contenu non pas de niveau plus avancé, mais bien adapté à leur stade de développement. Il faut aussi savoir que les compétences acquises dans une langue sont transférables dans l'autre. Les écoles anglophones ont besoin d'une certaine latitude par rapport au régime pédagogique afin de pouvoir s'adapter aux exigences de deux programmes.
- ❖ Nous reconnaissons l'importance de la littératie et de la numératie, pour autant qu'elles soient conjuguées aux autres matières dont nos élèves doivent faire l'apprentissage pour avoir une éducation complète. Or, nous assistons depuis quelques années à une érosion à nos yeux inacceptable de certaines de ces matières, notamment les arts et la musique. Il est important d'offrir un vaste éventail de programmes de qualité pour pouvoir répondre aux besoins d'effectifs scolaires diversifiés.
- ❖ Les compressions budgétaires ont entraîné une réduction de services essentiels. Le ministère se targue de soutenir le développement de la littératie, alors que les services de bibliothèque ont pratiquement disparu dans les écoles de langue anglaise, ou ont été si fragmentés qu'ils en ont perdu toute efficacité. Pour assurer la littératie au sein de notre société, il faut se doter des ressources nécessaires au développement de la pensée critique et à l'acquisition de compétences numériques

chez nos élèves, c'est-à-dire de spécialistes qui peuvent aider les enseignants dans cette tâche.

Thème 2 : L'univers des compétences du 21^e siècle et la place grandissante du numérique

- ❖ Le LCEEQ appuie fortement l'intégration de la technologie en classe, comme en témoigne le thème de sa prochaine annuelle, *When Diversity and Technology in the Classroom Converge*, qui réunira en février 2017 quelque 700 éducateurs.
- ❖ Afin de répondre aux besoins qui lui sont propres, la communauté éducative anglophone doit non seulement disposer d'un financement adéquat, mais aussi d'une certaine souplesse pour l'utilisation de ces fonds. Le financement ciblé, et les restrictions qui l'accompagnent, peut poser problème. C'est ainsi que les écoles anglophones n'ont pu profiter pleinement des subventions récemment octroyées pour l'achat de tableaux électroniques du fait qu'elles avaient investi elles-mêmes pour se doter de ces tableaux plusieurs années auparavant. Or, la communauté anglophone aurait pu affecter ces fonds à d'autres initiatives d'ordre technologique plus utiles, s'il y avait eu souplesse d'application.
- ❖ Il faut aussi que le financement soit équitable. Les régions rurales et éloignées doivent recevoir des ressources suffisantes pour être en mesure d'offrir des expériences éducatives de qualité. Les écoles plus petites ont souvent recours à l'enseignement en ligne pour des matières spécifiques et ont besoin, pour ce faire, d'infrastructures supplémentaires et de réseaux fiables.
- ❖ L'évolution technologique crée des besoins croissants, tant sur le plan pédagogique qu'administratif. L'infrastructure doit être constamment adaptée au changement et cette adaptation nécessite un apport de fonds.
- ❖ Il faut reconnaître que la technologie est un outil qui améliore l'expérience en classe et non une fin en soi. Les enseignants doivent avoir accès à une formation continue de manière à pouvoir suivre l'évolution des technologies. Avant d'investir dans la mise en application de nouvelles technologies, mieux vaut s'assurer de consulter les enseignants qui sont appelés à les utiliser pour en confirmer l'utilité. Des fonds doivent être spécifiquement affectés à la formation continue dans ce domaine pour que le potentiel de la technologie puisse être exploité pleinement.
- ❖ On doit mettre l'accent sur la citoyenneté numérique et le développement de la pensée critique. L'utilisation croissante d'Internet est risquée pour la personne qui n'a pas acquis les habiletés nécessaires pour départager les connaissances valides de l'information incorrecte ou peu fiable. Les élèves doivent aussi développer des compétences numériques adéquates de manière à pouvoir utiliser de façon optimale les technologies en tant qu'outils d'apprentissage.

Thème 3 : Une préparation adéquate à la transition au marché du travail ou aux études supérieures

- ❖ La « littératie financière » est indispensable et il faut l’enseigner à nos élèves. De nombreux citoyens et citoyennes accumulent les dettes faute de comprendre les principes financiers de base (les intérêts sur les cartes de crédit, l’établissement d’un budget, etc.). L’éducation financière fait donc partie intégrante d’une éducation complète et doit être intégrée au programme scolaire au secondaire.
- ❖ Il faut promouvoir et valoriser la formation professionnelle. Il doit y avoir répartition équitable des autorisations pour l’offre de programmes. Le secteur anglophone doit avoir les moyens d’offrir une variété de programmes qui répondent aux besoins et aux intérêts des élèves; l’offre de cours en anglais dans des établissements francophones ne remplit pas nécessairement ces besoins.

Thème 4 : Une école inclusive, forte de sa diversité

- ❖ La communauté éducative anglophone a toujours reconnu et accueilli la diversité culturelle. Les restrictions imposées au titre de l’instruction en anglais ont manifestement réduit l’incalculable apport des groupes minoritaires à ce riche patrimoine. Un gouvernement qui entend encourager l’intégration et la diversité aurait grand intérêt à revoir sa politique d’accès à l’instruction en anglais.

Recommandations

- ❖ L’un des facteurs présidant à la réussite de la communauté éducative anglophone est un solide leadership. Afin de prospérer et d’améliorer son taux de réussite déjà élevé, elle doit jouir d’une souplesse accrue dans la mise en œuvre de programmes de manière à pouvoir user de créativité et innover. C’est très important dans le contexte d’un processus d’enseignement et d’apprentissage qui a lieu dans les deux langues.

Axe III : Des acteurs et des partenaires mobilisés autour de la réussite

Le troisième axe touche l'environnement externe de l'école. La réussite éducative est un défi qui va au-delà des murs et dépasse les responsabilités du système scolaire. Ce défi, qui doit être relevé collectivement, requiert l'implication et la concertation de nombreux acteurs et partenaires.

Thème 1 : L'engagement parental

- ❖ La communauté éducative anglophone reconnaît depuis longtemps, et avec succès, le rôle essentiel de toute la communauté à l'égard de la réussite. L'imposition de mesures normatives risquerait de porter atteinte à un modèle qui fonctionne très bien et dont pourraient s'inspirer tous les établissements d'enseignement de la province.
- ❖ Il n'en demeure pas moins que certains parents sont très difficiles à mobiliser. L'éducation de tous les élèves est une responsabilité collective qui n'appartient pas au seul système scolaire; il faut que ce soit clair pour tous.

Thème 2 : L'appui des partenaires et de la communauté

- ❖ Il est important que nous établissions de solides relations avec le secteur privé qui peut offrir d'excellentes expériences de travail aux élèves. Alors que l'école est la mieux placée pour offrir un enseignement de qualité, le milieu de travail leur permet d'acquérir une expérience pratique fort utile.
- ❖ Nous devons favoriser l'engagement et le soutien de tous les partenaires de l'école, sans oublier les services de langue anglaise, notamment les services de soutien aux familles, de santé ou d'aide aux personnes handicapées. À l'heure actuelle, les services à la communauté anglophone sont pratiquement inexistantes dans les régions rurales et éloignées.
- ❖ Le réseau des centres scolaires et communautaires (CSC) qui se déploie actuellement dans la communauté éducative anglophone partout au Québec est un modèle fort prometteur de mobilisation de partenaires en réponse aux besoins des apprenants. Il joue un rôle des plus essentiels dans les petites communautés où il y a peu de services à la disposition de la population de langue anglaise. Le ministère devrait songer à subventionner directement l'implantation de CSC dans toutes les régions éloignées du Québec en guise de stratégie de formation de partenariats

aptes à soutenir et à consolider le travail exemplaire des écoles au titre du développement personnel, social et scolaire des élèves.

Recommandations

- ❖ Loin d'être un processus aléatoire, l'établissement de relations fructueuses avec des partenaires au sein de la communauté doit être soigneusement planifié, dans le cadre d'une stratégie assortie de ressources financières et humaines. Il faut y affecter les ressources supplémentaires nécessaires.

Conclusion

Le Leadership Committee for English Education in Quebec (LCEEQ) est heureux de prendre part à la présente consultation. Bien que le *Document de consultation* soit à certains égards peu détaillé, nous n'en saluons pas moins l'initiative du ministre. Nul doute que cet exercice suscitera de très nombreuses réponses. Reste à voir comment ces réponses seront analysées synthétisées. Nous espérons que l'ensemble de ce processus donnera lieu à un nouveau projet de politique qui fera à son tour l'objet d'un dialogue.